

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : 8788
T. 02/600 49 62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Mohamed El Bouazzati
Conseiller communal
Avenue des Château 25/12
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 03/06/2019

Objet: votre question écrite du 2 mai 2019 relative à l'occupation du stade Edmond Machtens par le RWDM.

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouvez ci-dessous les réponses à votre question écrite du 2 mai 2019 au sujet de l'occupation du stade Edmond Machtens par le RWDM.

Sur base de la convention conclue entre la Commune et le RWDM, le responsable final de l'entretien du stade est l'occupant, c'est-à-dire le RWDM

Les rénovations et pistes prévues pour garantir le futur de ce stade sont :

- La rénovation de l'éclairage du terrain B de football pour cette année (début des travaux prévu en septembre 2019) ;
- L'étude de l'état des sanitaires de la tribune 1 en vue d'une future rénovation ;
- La recherche de subsides ou de cofinancements dans le cadre d'un Masterplan (par exemple via Beliris)

Les frais/investissements se partagent entre la Commune et le RWDM de la façon suivante :

- Matériel sportif : à charge de l'occupant
- Infrastructures : les travaux liés à l'infrastructure relevant de la responsabilité du propriétaire sont à réaliser par la Commune (Propriétés communales ou DIDU). Les travaux liés à l'exploitation du site et liés à la Loi Football relèvent du RWDM, en tant qu'organisateur des matchs de football.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire communal,

Jacques DE WINNE.

La Bourgmestre,

Catherine MOUREAUX.

De : Dirk De Block - Conseiller [mailto:dirkdeblock.conseiller@ptb.be]

Envoyé : jeudi 2 mai 2019 22:31

Objet : Question écrite de Mohamed El Bouazzati au sujet du stade Machtens, occupé par le RWDM.

Je me suis rendu au stade Machtens et j'ai pu constater le délabrement de certains vestiaires et aussi du toit du stade.

- Qui est responsable final de l'entretien?
- Quelles sont les solutions/rénovations à apporter pour garantir le futur de ce stade?
- Comment les frais/investissements nécessaires se partageront entre la commune et le RWDM pour permettre d'améliorer le matériel sportif et infrastructure?